

A. Analyse de l'évolution historique des principales recettes des administrations publiques

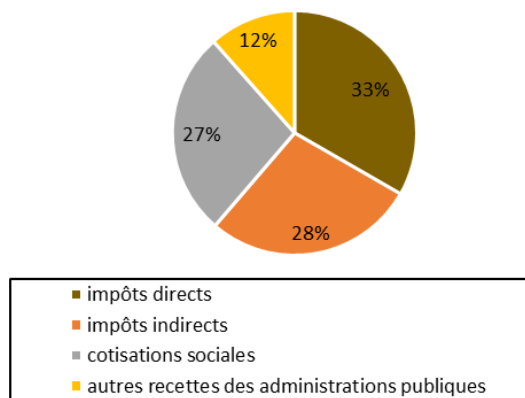
Structure de la présentation:

1. Introduction
2. Recettes des administrations publiques
3. Recettes fiscales
4. Impôts indirects
5. Impôts directs

Introduction

- Dans ses évaluations des PLPFP 2019-2023 et 2020-2024, le CNFP a observé différentes évolutions particulières des recettes, dont par exemple celle que **la progression des Impôts sur le revenu des personnes physiques (« IRPP ») dépassait sensiblement celle des autres grandeurs budgétaires et macroéconomiques** et, partant, influence de manière significative l'évolution des recettes de l'administration centrale et donc aussi celles des administrations publiques dans leur ensemble.
- Aussi le CNFP a jugé utile d'analyser plus en détail **l'évolution historique des principales recettes des administrations publiques (AP), dont notamment celle des impôts directs et indirects.**
- **Période analysée:** 1995-2021 et également 2004-2021 (pour tenir compte de l'impact de l'importante réforme fiscale de l'année 2002)
 - *Période alignée sur la disponibilité des données issues du SEC*

Graphique 1 - Composition des recettes des administrations publiques (en moyenne, 1995-2021)



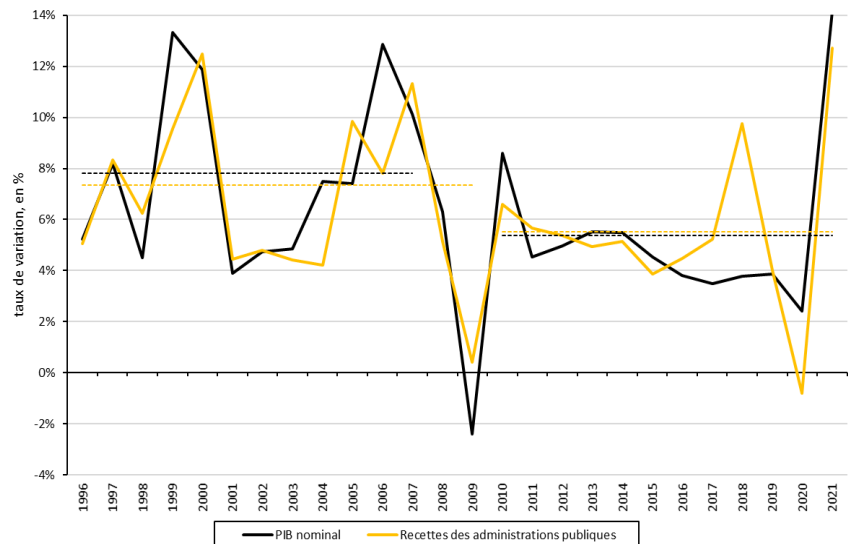
Evolution des recettes des administrations publiques

- Les recettes des AP ont augmenté sur toute la période (même lors de la crise économique et financière et celle des dettes souveraines), à l'exception de l'année 2020 (crise de la COVID-19): -0,8%. L'explication se trouve en grande partie dans la nature différente des deux crises.
- **Le taux de croissance annuel moyen des recettes coïncide quasi parfaitement avec celui du PIB nominal (6,1% et 6,2% respectivement), mais des différences se dessinent en analysant les sous-catégories des recettes.**

➔ **Il est constaté une décélération générale des taux de croissance moyens des recettes entre la période pré-crise financière et celle d'après.**

➔ **Le taux annuel moyen pour le PIB nominal est supérieur à celui pour les recettes avant la crise et c'est l'inverse dans la période d'après-crise.**

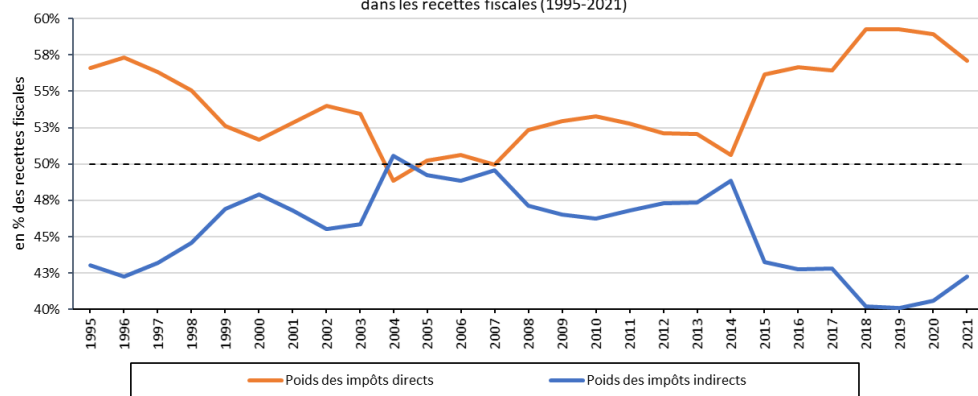
Graphique 2 - Evolution des taux de croissance annuels des recettes des administrations publiques et du PIB nominal (1995-2021)



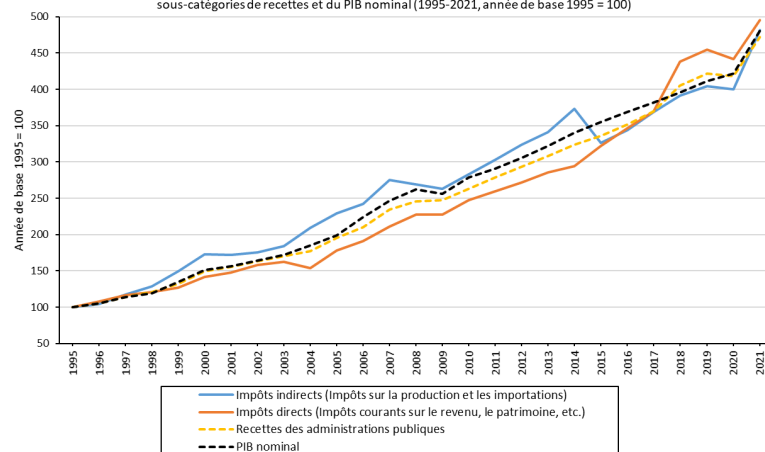
Evolution des recettes fiscales (impôts directs et indirects)

- Les recettes fiscales représentent en moyenne 62% des recettes des AP (19,9 mia EUR).
- Au Luxembourg, **la fiscalité directe est aujourd'hui la partie dominante: la part relative moyenne des impôts directs (54%) est plus importante que celle des impôts indirects (45%)**. Rupture observable en 2015 (qui tire son origine du côté des impôts indirects) et en 2018 (...du côté des impôts directs).
- L'évolution des impôts indirects (avec un taux de croissance annuel moyen de 6,2%) se situe au-dessus de celle du PIB nominal jusqu'à 2015, alors que l'évolution des impôts directs (avec un taux de croissance annuel moyen de 6,3%) se situe en dessous de celle du PIB nominal jusqu'à 2018.

Graphique 3 - Evolution du poids des impôts directs et des impôts indirects dans les recettes fiscales (1995-2021)



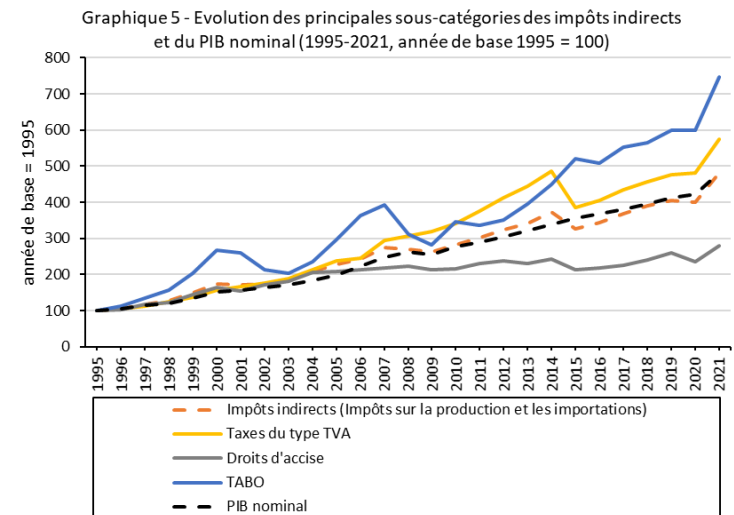
Graphique 4 - Evolution des recettes des administrations publiques, des principales sous-catégories de recettes et du PIB nominal (1995-2021, année de base 1995 = 100)



Evolution des impôts indirects

- Les trois principales sous-catégories des impôts indirects sont les **Taxes du type TVA**, les **Droits d'accise** et la Taxe d'abonnement sur les titres de société (« **TABO** »).
- L'évolution des Droits d'accises présente une évolution moins dynamique à partir de 2005 (résultant notamment d'une légère réduction des ventes du pétrole sur le territoire) qui s'éloigne d'ailleurs fortement de l'évolution du PIB nominal (taux de croissance moyen de 4,0% contre 6,2%).
- L'évolution des Taxes de type TVA et de la TABO présente une évolution dynamique et largement au-dessus de celle du PIB nominal.

➔ leur évolution dynamique est entrecoupée par plusieurs baisses et notamment par celle concernant le changement de la réglementation fiscale concernant la TVA applicable au commerce électronique en 2015. Cette dernière est donc en grande partie à la base du changement de la trajectoire des impôts indirects en 2015.

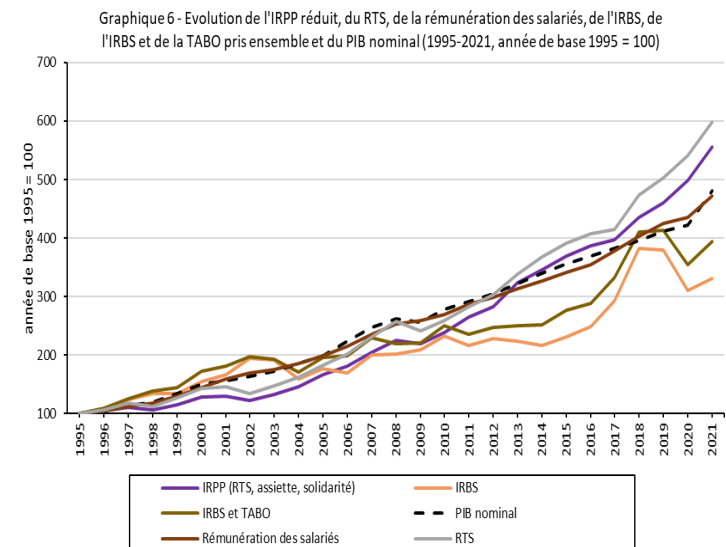


Evolution des impôts directs

- Concernant les impôts directs, dont les impôts sur le revenu sont la principale source de recettes (poids moyen de 94%), ils se composent des **impôts sur le revenu des personnes physiques ou des ménages (« IRPP »)** (poids moyen de 60%) et des **impôts sur le revenu ou les bénéfices des sociétés (« IRBS »)** (40%).
- **La séparation entre IRPP et IRBS n'est pas toujours claire et précise** entre personnes physiques et collectivités et ne permet donc pas une interprétation économique univoque. En outre, la TABO est considérée comme un impôt indirect et non comme un IRBS alors qu'il s'agit d'un impôt que les sociétés de capitaux (par exemple les fonds) paient sur la totalité de leurs avoirs pour l'autorisation de négocier des titres. D'ailleurs, le CNFP note que l'impôt sur la fortune (sous-catégorie des autres impôts courants) dont sont redevables seulement les entreprises (à partir de 2006) n'est pas inclus dans l'IRBS. Si tel était le cas, l'IRBS générerait presque les mêmes recettes en impôts que l'IRPP sur la période de 2006-2021 (46% contre 54%).
 - Bien que l'impact dans le total des impôts directs demeure relativement circonscrit, le CNFP note une accélération du rythme de croissance des recettes issues de l'IF (+16,5% en moyenne 2015-2021)

Evolution des impôts directs

- Les IRPP (RTS, assiette, solidarité) présentent un taux de croissance annuel moyen de 6,8% contre 4,7% pour les IRBS et 6,2% pour le PIB nominal.
- Les **IRBS** évoluent, depuis 2003 environ, en-dessous du PIB nominal. Ce n'est qu'à partir de 2015-2016 que les IRBS se redressent (dont une explication pourrait être l'introduction du dépôt électronique des déclarations d'impôt rendu obligatoire en 2017 pour les collectivités et qui a accéléré le rythme de collecte des impôts) et que leur évolution se rapproche de celle du PIB avant de s'écarter de nouveau à partir de 2020.
- La croissance des **IRPP** est plus forte que celle du PIB nominal depuis 2003 (8,6% contre 5,9%, en moyenne 2003-2021) et depuis 2013 un écart se creuse par rapport à l'évolution du PIB nominal et, également par rapport à l'évolution de la rémunération des salariés. La non-indexation régulière des barèmes d'imposition à l'inflation est une explication phare pour cette évolution.



Merci de votre attention !